

PROCES- VERBAL
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
EN DATE DU : LUNDI 23 Janvier 2017

Année scolaire : 2016/2017

Numéro de séance : N°3

Date de transmission de la convocation aux membres : 12 Janvier 2017

1^{ère} convocation (oui/non) OUI

2^{ème} convocation (oui/non) : (en cas d'absence de quorum lors de la séance précédente)

Président : M. Michel FEAUVEAU, Principal

Secrétaire de séance : M. Marc MORIN Principal Adjoint

Quorum (13 ou 16) : OUI

Nombre de présents : 19

Ordre du jour

I. FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

a) Approbation du PV du conseil d'administration du 28 novembre 2016

II. VIE PEDAGOGIQUE

a) Point sur le déploiement Informatique (CNIL)

b) Voyage à Bordeaux

c) Séjour à Boyardville

d) Conseil de vie collégienne

III - VIE EDUCATIVE

IV - AFFAIRES FINANCIERES

V - QUESTIONS DIVERSES

ANNEXES :

Annexe 1 : Présentation de l'organisation du voyage

Annexe 2 : Budget Voyage à Bordeaux

Annexe 3 : Motion

PRESENCE AU CONSEIL
Séance du LUNDI 23 JANVIER 2017

| Qualité | Titulaires | | | | Suppléants | | | |
|--------------------------------------|--|--------------------|-----------------|-------|--------------|----------------|-------|---|
| | Nom - Prénom | P [x] | A [x] | E [x] | Nom - Prénom | P [x] | A [x] | E |
| ADMINISTRATION | Chef d'établissement | FEAUVEAU Michel | X | | | | | |
| | Principal adjoint | MORIN Marc | X | | | | | |
| | Gestionnaire | CARTIER Nathalie | X | | | | | |
| | C.P.E. | APPERCE Lucie | X | | | | | |
| | Directeur adjoint de la SEGPA | THIMONNIER EVELYNE | X | | | | | |
| ELUS LOCAUX | Collectivité de rattachement | GODINEAU Claude | | | | | | |
| | | ALOE Caroline | | | X | | | |
| | Groupement de communes | | | | | | | |
| | Commune siège | COSIER Dany | | X | | | | |
| | Commune siège | MORIN Anthony | | | X | | | |
| PERSONNALITE QUALIFIEE | | BIZOT Jacques | | | X | | | |
| PERSONNELS DE L'ETABLISSEMENT | Personnel d'enseignement | CHOLLET Mathieu | X | | | | | |
| | | LAROCHE Sonia | X | | | | | |
| | | BARRE Christine | X | | | | | |
| | | | | | | | | |
| | | | | | | | | |
| | | | | | | | | |
| | Personnels administratifs, techniques, ouvriers, sociaux et de santé | TIRAND Nathalie | X | | | | | |
| | | RUS Pascale | X | | | | | |
| | | DUCLOUET Roselyne | X | | | | | |
| | ARENTS D'ELEVES et ELEVES | Parents d'élèves | GOUYEN Nathalie | X | | | | |
| GUILLON Aurélie | | | X | | | | | |
| DEMSKI Laurane | | | X | | | | | |
| PERTUS Tony | | | | | X | | | |
| CASTEL Anne-Sophie | | | | | X | DHERBILLY Eric | X | |
| BCEUF Anne-Laure | | | X | | | | | |
| GUILLEVIC Frédéric | | | X | | | | | |
| Elèves | ROY Bertille | X | | | | | | |
| | MARIT Anaël | X | | | | | | |
| | DALLET Jade | X | | | | | | |
| Agent Comptable | | SCHOTTEY Serge | | | | | | |

[x] P : Présent - A : Absent - E : Excusé

PREAMBULE :

Monsieur Feauveau propose d'ouvrir la séance à 17h36.
L'effectif des membres du C.A. est de 18.
Mr Feauveau désigne Mr Morin comme secrétaire de séance.

Mr Feauveau Principal, fait lecture de l'ordre du jour du Conseil d'Administration (C.A.) du 23 janvier 2017.
Il faut retirer de l'ordre du jour le projet de voyage à Boyardville faute d'éléments suffisants pour l'étudier.
Il sera étudié lors d'un prochain C.A.

Il y a des questions diverses déposées.

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

I. FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

a) Approbation du PV du conseil d'administration du 28 novembre 2016

Le PV du 28 novembre ne fait pas l'objet de remarque.

Le P.V. est adopté :
POUR : 18 / CONTRE : 0 / ABSTENTIONS : 0.

Arrivée de Monsieur DHERBILLY Eric à 18 h 00.

II. VIE PEDAGOGIQUE

a) Point sur le développement informatique (C.N.I.L.)

Mr Feauveau explique que les ordinateurs ont été changés au collège. Il faudra à peu près une semaine de mise au point, réalisé par Mr Peyrat, Mr Brunet et Mr Cornuauud.

Il y a une nouveauté en plus, avec l'installation d'une nouvelle couche logicielle, un Environnement Numérique de Travail (E.N.T.), avec un seul code pour les utilisateurs, professeurs, élèves, parents. Pour les parents, cela se fera un peu plus tard, en fin d'année scolaire. La dotation est équivalente à 250 postes (PC et tablettes) pour l'établissement.

Mr Feauveau informe le C.A. que les déclarations nécessaires à la mise en place de l'E.N.T. à la C.N.I.L. ont été effectuées.

b) Voyage à Bordeaux

Mr Feauveau rappelle l'objectif pédagogique de ce voyage : la visite d'entreprise sur deux demi-journées

Document : Annexe 1 : Emploi du temps prévisionnel. Le document est présenté par Mr Cholet.

Mme Thimmonier explique que ce voyage est un projet pédagogique longuement préparé en amont, et exploité en aval. Il a fait l'objet déjà de plusieurs projets et actions.

Il y a actuellement 23 élèves qui vont partir. Seule, une élève ne partirait pas car elle pose des problèmes pour l'équipe pédagogique encadrante.

Mme Cartier présente le budget du voyage en charges et recettes: Annexe 2
En charge, il y a le transport, l'hébergement, les visites et les repas. Mme Cartier note qu'il y a 15 euros de frais bancaires pour l'utilisation d'une carte bancaire spéciale.
En recettes, il y a : la participation des familles 1440 euros, la participation du collège 469,93 euros, la taxe d'apprentissage, divers dons, et le FSE 800 euros résultant d'une action de vente de confiture sur les marchés et dans l'établissement. Les divers dons correspondent à des reliquats de diverses actions.

Mr Feauveau propose le vote

Affectation des divers dons, Prélèvement sur les fonds de réserve et Participation des familles de 60 euros :

Le vote est adopté :

POUR : 19 / CONTRE : 0 / ABSTENTIONS : 0.

Mr Feauveau remercie le F.S.E. ainsi que la participation des fédérations de parents pour l'aide financière à ce voyage.

c) Séjour à Boyarville

Point retiré de l'ordre du jour.

Mr Feauveau remercie encore la participation des fédérations de parents pour l'aide financière à ce projet de séjour.

Mme Cartier évoque les contraintes liées à ce séjour et notamment le montant de 100 euros maximum par famille demandé. Le budget n'est pas encore finalisé.

Mr Feauveau explique que le mode de fonctionnement, l'augmentation des tarifs du centre d'hébergement, et des transports ne permet pas encore d'aboutir à un budget équilibré.

Il rappelle que c'est un projet important pour le collège qui touche tous les élèves de 5^{ème} de tout l'établissement.

d) Conseil de Vie Collégienne (C.V.C.)

Mr Feauveau annonce la nouvelle instance, le C.V.C. et demande à Mme Apperce C.P.E. d'exposer les objectifs du C.V.C.

Mme Apperce donne des explications sur le contexte, l'historique, et les objectifs du C.V.C. (exercice de la citoyenneté, sens de l'appartenance à leur établissement). Le C.V.C. sera mis en place l'année prochaine. Il faudra au préalable un temps de concertation : Qui ? Quand ? Comment ? etc ...

Mr Feauveau rappelle que le C.V.C. est un héritage du C.V.L. structure existante en Lycée. Il ne faut pas se précipiter dans la démarche, et réfléchir à sa mise en place.

III. VIE EDUCATIVE

Il n'y a pas de sujet relatif à l'ordre du jour dans cette partie.

IV – AFFAIRES FINANCIERES

V – QUESTIONS DIVERSES :

1. Question Fédération PEEP : Est-il possible d'avoir plus d'heures de fréquentations du CDI ,
Mr feauveau explique que le C.D.I.ne peut contenir que 25 à 30 élèves maximum en même temps.
« La semaine passée, par exemple, le C.D.I. a accueilli pendant 3h des groupes d'élèves sur un travail avec un autre professeur. Le C.D.I. est ouvert à raison de 30h par semaine. Il n'y a qu'un seul professeur Documentaliste au collège et il n'y a pas possibilité de l'ouvrir davantage sauf à trouver une solution éventuellement avec des personnes en sous-services.
2. Question Fédération PEEP : Est-il possible de mettre en ligne sur PRONOTE les procès-verbaux des conseils d'administration ?
Réponse de Mr Feauveau. : Les P.V. de C.A. ne seront pas sur PRONOTE (pas le lieu) mais sur le site du collège. Nous attendons la mise en place du nouveau site du collège lié à l'E.N.T. pour les y transférer.
3. Question Fédération PEEP : Quand les E.P.I commenceront-elles ?
Réponse de Mr Feauveau. : Les E.P.I. sont définies en volume horaire global. Les EPI peuvent démarrer à tout moment. J'ai demandé un point sur les E.P.I. et l'A.P. pour faire un bilan au dernier conseil d'administration de l'année scolaire. Cette année est l'année de la mise en place de la réforme sur les quatre niveaux. Une évaluation est en cours et un bilan sera affiché.
4. Question Fédération PEEP : Peut-on proposer un forfait 4 jours ou 5 jours au choix pour la demi-pension ?
Réponse de Mr Feauveau. : Un courrier a été envoyé à la Région puisque la cantine est hébergée au Lycée. Plusieurs 6^{ème} et 5^{ème} du collège n'ont pas cours le mercredi matin. Cela engendre effectivement une journée sans repas pour quelques élèves mais moins d'heures de permanence. En effet depuis la réforme du collège, les élèves de 6^{ème} ne doivent pas avoir plus de 6h par jour et une pause méridienne de 1h30. Nous demanderons une dérogation pour la pause méridienne sinon, un travail sur les horaires pourra être fait en Commission Permanente.
5. Question Fédération FCPE : lors des précédents conseils d'administration il avait été évoqué le problème des animateurs de Beaufief. Qu'en est-il ? Le contrat a-t-il été renouvelé ?
Réponse de Mr Feauveau. : Les besoins budgétaires pour continuer le projet sont estimés à 20 000€. Je prévois de faire une réunion avec les différents acteurs Mairie, Communauté de Commune, Département, et C.A.F. afin de voir comment trouver un financement.
Mme Bœuf : « La mairie ne s'occupe pas des subventions du collège. »
Réponse de Mr Feauveau. : Il s'agit d'un projet spécifique inscrit dans le cadre du P.E.L. depuis 3 ans. Il y aura une évaluation faite de ce projet tant du point de vue des animateurs que du côté du collège.
Mme Barre : « Jusqu'à quand les animateurs devraient-ils rester ? »
Réponse de Mr Feauveau. : Les animateurs seront présents jusqu'aux vacances de Février.
Mme Barre : « Depuis octobre, il n'y a pas eu de réponse ? »
Mr Feauveau : « Il faut faire une évaluation précise, pour établir ensuite un budget précis et il n'a pas été possible de rencontrer les responsables de Beaufief avant le 12 janvier 2017.»
6. Question Fédération FCPE : le poste d'aide-laboratoire non pourvu depuis la rentrée, qu'en est-il ?
Le poste est remplacé depuis plus de quinze jours, d'abord par une personne puis par Mme De Rossi. C'est un demi-poste plus exactement, partagé avec le lycée Palissy.
Mme Barre : « Le poste sera-t-il reconduit après le 6 février ? »
Mr Feauveau : « Oui, le poste sera reconduit au fur et à mesure des arrêts de la personne à remplacer. Le service du Rectorat me l'a confirmé ».

7. Question Fédération FCPE : avec la réforme du collège, les élèves ont plus d'heures de permanence. Certains prévoient donc de travailler pendant ces temps pour libérer leur temps le soir. Or, il arrive fréquemment que les salles de permanence leur soient refusées et que le temps de permanence doivent se passer dehors. Que peut-il être proposé pour les élèves désirant travailler ? Où dans ces moments de froid important, pour les élèves puissent être au chaud, si ce n'est dans une salle de permanence ?

Réponse de Mr Feauveau. :

- i) Une extension de préau a été demandée au Département et est en cours pour accueillir plus d'élèves si besoin
- ii) La mesure qui a toujours était prise est de réserver une salle d'étude pour les élèves qui souhaitent travailler.
- iii) Effectivement, quelquefois, il est compliqué de trouver des salles avec des surveillants disponibles en cas de pics de professeurs absents, mais il y a toujours une étude réservée aux élèves qui désirent faire leurs devoirs.

Mme Demski : « Est-ce que les salles de permanence actuelles sont de taille suffisante pour accueillir tous les élèves ? »

Mme Guillon : « J'ai connu le collège, et à l'époque la salle d'étude était dans la salle polyvalente ».

Mr Feauveau : « Les salles d'étude actuelles sont de capacités suffisantes, en dehors de certains pics, mais effectivement avec la mise en place de la réforme, cela a fait augmenter le nombre d'heures de permanence. Une dotation supplémentaire a été attribuée à tous les établissements, uniformément suivant les tailles d'établissement. Actuellement la réforme impose 6h00 de permanence/classe par semaine sans compter les absences de professeurs.

8. Question des professeurs élus : Pouvez-vous nous informer si le partenariat entre le collège et le centre de loisirs de Beaufief a été prolongé pour l'année 2017 ? Si non, quelles sont les raisons de l'arrêt de cette action ? Et si oui dans quelles conditions a été reconduite cette action et pour combien de temps ?

Mr Feauveau répond que la question a déjà été abordée.

9. Lecture d'une motion

Mme Barre demande à faire lecture d'une motion signée par les professeurs (Voir en annexe)

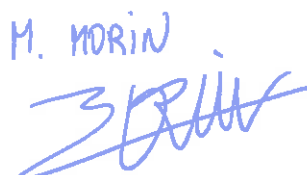
L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président lève la séance à 19h00.

Le Président du Conseil d'Administration

La Secrétaire de séance



A blue ink signature of Michel Feauveau, written over a circular stamp. The stamp contains the text 'COLLEGE GEORGES FREY' at the top, 'Principal' in the center, and 'BEAUFIEF - JEAN D'Y' at the bottom.



A blue ink signature of M. Morin, written in a cursive style.

Michel FEAUVEAU